

# Extrait de délibération

## Bureau syndical

8 janvier 2024 – Parthenay

L'An Deux Mille Vingt-quatre le lundi huit janvier à 18 heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans un lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier Gaillard.

Date de la convocation : 2 janvier 2024      Pouvoirs : 0  
Nombre de délégués en exercice : 11      Absents, excusés : 2  
Présents : 9      Votants : 9

	Présents	Excusés	Absents
Président :	GAILLARD Didier		
Vice- Présidents :	RIMBEAU Jean-Pierre, BIRONNEAU Pascal,	BRESCIA Nathalie	
Membres :	BIRE Ludovic, CHAUSSERAY Francine, NOLOT Monique, BOUCHER Hervé-Loïc, SAUZE Magalie, BACLE Jérôme	AYRAULT Bérengère,	

## Avenant à la convention du service de travaux à façon Paie du CDG 79

Le PETR adhère au service de travaux à façon paie géré par le Centre de Gestion des Deux-Sèvres.

Cette année, face à l'inflation, le Centre de Gestion décide d'ajuster les tarifs des travaux à façon paie par le biais d'un avenant à cette dite convention.

Actuellement les tarifs sont de 9.50€ par bulletin calculé et passerons à 10€ par bulletin calculé

**Le Bureau Syndical autorise le Président à signer l'avenant à cette convention et à régler les coûts correspondants.**

Fait à Parthenay, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme